

# On ne triche pas avec le climat, on agit !

## Comment Bruxelles tente d'arnaquer l'atmosphère...

En décembre 2008, l'Union européenne s'est engagée à réduire ses émissions de 20 % d'ici à 2020<sup>1</sup>. Au regard du scénario tendanciel « business as usual » (scénario de référence élaboré par l'Agence internationale de l'énergie, AIE), la réalisation de cet objectif ne nécessitera aucun effort supplémentaire de la part de l'Union européenne.

Si les Européens entendent véritablement apporter leur « juste contribution » aux efforts accomplis à l'échelle mondiale pour éviter un emballement climatique catastrophique, et aboutir à un accord ambitieux au sommet de Copenhague, ils doivent réaliser des réductions d'émissions effectives de 40 %, à l'horizon 2020.

*« La possibilité de recourir exagérément aux mécanismes de compensation et d'utiliser les surplus de permis de polluer fait de l'objectif de 20 % une véritable mascarade. Le climat a besoin de réductions d'émissions effectives, et non de tours de passe-passe comptables. »*

Joris den Blanken, directeur de l'unité Climat et énergie à Greenpeace Europe.

### La situation actuelle

Aujourd'hui, les émissions de l'UE ont déjà enregistré une baisse de 10,7 % par rapport à leurs niveaux de 1990. Cette réduction est imputable à plusieurs facteurs : restructuration du secteur industriel en Europe centrale et de l'Est, gains d'efficacité attendus dans un scénario « business as usual », aux hivers plus doux, qui ont réduit la consommation de chauffage, enfin à la mise en place de politiques climatiques.

Pour l'année 2009 et les suivantes, le ralentissement économique devrait encore infléchir la courbe des émissions. Ainsi, selon un rapport publié en octobre dernier par l'AIE, les émissions du secteur énergétique pourraient diminuer de 3 % en 2009 par rapport aux niveaux de 1990, affichant ainsi la baisse annuelle la plus importante depuis quarante ans.

Par ailleurs, l'UE pourrait mettre à profit deux échappatoires du protocole de Kyoto pour réaliser une partie de son objectif de réduction de 20 %, sans véritablement diminuer ses émissions...

#### 1. Le recours aux mécanismes de compensation

L'Union européenne peut réaliser une partie de ses réductions d'émissions grâce aux crédits de compensation qu'elle rachète au titre des mécanismes instaurés par Kyoto. Concrètement, cela signifie que sur les 20 % de réduction devant être atteints à l'horizon 2020, seuls 16 % environ résulteront d'initiatives mises en œuvre à la source

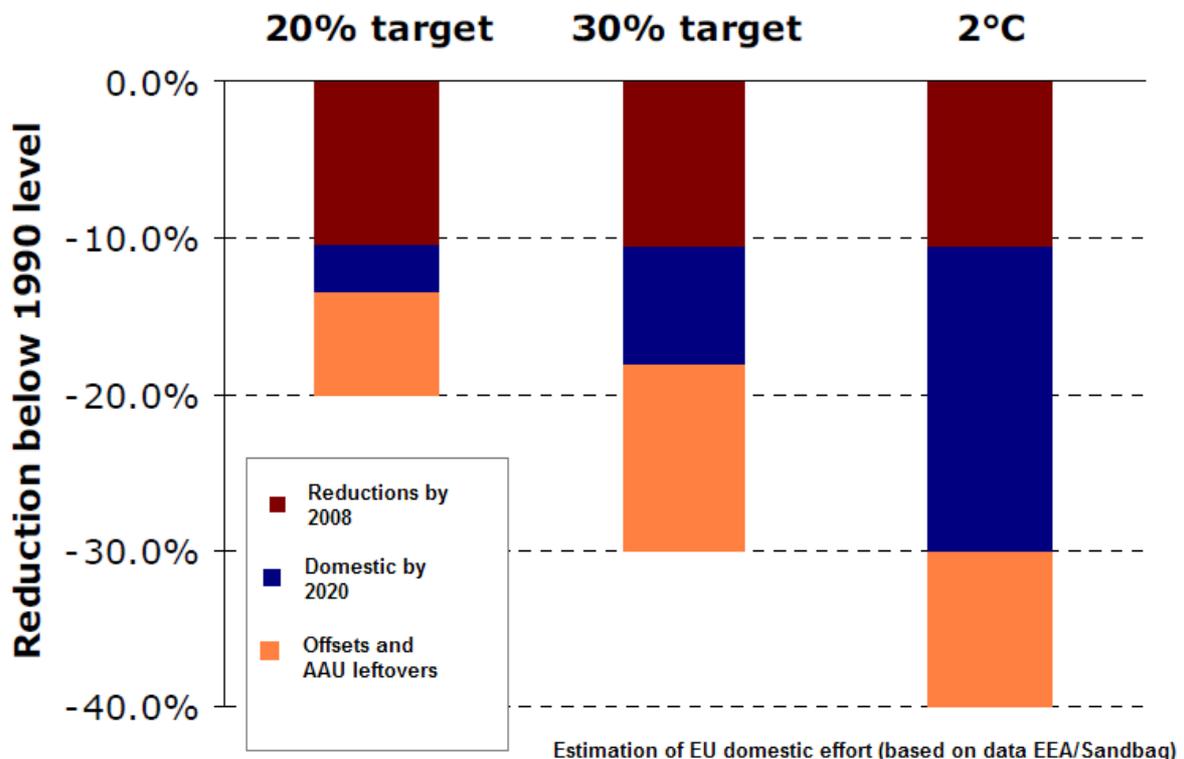
<sup>1</sup> L'Union européenne a adopté un objectif de réduction de 20 % dans le cadre du paquet « énergie-climat ». Sous certaines conditions, l'objectif pourrait être relevé à 30 % en cas d'accord satisfaisant à Copenhague.

sur le territoire européen, les 4 % restant étant réalisés via des projets, souvent douteux, mis en place dans les pays en développement<sup>2</sup>.

## 2. Le report des surplus de permis de polluer

Conformément aux dispositions actuelles du protocole de Kyoto, les pays qui atteindront, en 2012, les objectifs de réduction qu'ils s'étaient fixés pour cette date pourront reporter tout surplus de quotas d'émissions de gaz à effet de serre sur leurs objectifs de la période 2013-2020, devant être convenus dans le cadre du prochain protocole. Suite à l'effondrement du communisme, certains pays comme la Russie, l'Ukraine, la Pologne ou la Hongrie ont vu leurs émissions chuter de façon spectaculaire. Ils ont ainsi accumulé de nombreux crédits d'émission, appelés Unités de quantité attribuée (UQA).

Estimation des efforts à l'intérieur de l'UE (à partir des données de l'AEE/Sandbag) :



D'après certaines analyses récentes, ces surplus de crédits, encore appelés « air chaud », pourraient permettre à l'Union européenne de s'acquitter d'environ la moitié des efforts qu'elle doit réaliser sur son territoire, dans le cadre de l'objectif fixé de 20 % de réduction<sup>3</sup>.

Entre les crédits de compensation, les surplus de crédits (« air chaud ») et le ralentissement de l'activité dû à la crise économique, l'Union européenne pourrait atteindre son objectif de réduction de 20 % sans devoir fournir aucun effort supplémentaire.

<sup>2</sup> Pour en savoir plus sur les problèmes liés aux mécanismes de compensation, voir OekoInstitut, *Is the CDM fulfilling its environmental and sustainable development objectives? An evaluation of the CDM and options for improvement*, rapport du WWF, 2007.

<sup>3</sup> Sandbag, *EU ambition at Copenhagen: more hot air means we can aim higher*, 2009. [http://sandbag.org.uk/files/sandbag.org.uk/EUambition\\_ii.pdf](http://sandbag.org.uk/files/sandbag.org.uk/EUambition_ii.pdf)

## L'Union européenne peut et doit mieux faire pour Copenhague

Malheureusement, ni la vente des surplus de quotas, ni les crédits de compensation ne parviendront à tromper le climat.

En 2007, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) a appelé les pays industrialisés à réduire leurs émissions de 25 à 40 % d'ici à 2020, par rapport aux niveaux de 1990. D'après certaines études plus récentes, l'accélération des changements climatiques dépasse les prévisions du Giec. En septembre 2009, quarante des plus grands experts climatiques internationaux ont enjoint les pays industrialisés de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre *d'au moins* 40 % à l'horizon 2020 (par rapport aux niveaux de 1990), afin de maintenir l'augmentation des températures sous le seuil critique des 2°C<sup>4</sup>.

Aujourd'hui, la gravité de la situation est telle que si les plus gros pays pollueurs peuvent se soustraire à leurs obligations et perpétuer le « business as usual » en payant d'autres pays pour qu'ils réduisent leurs émissions, nous ne parviendrons pas à atteindre les réductions recommandées par la science pour éviter le chaos climatique. C'est pourquoi Greenpeace soutient l'adoption d'objectifs de réduction permettant de maintenir le réchauffement en deçà de 2°C (voir graphique ci-dessus) : 40 % de réduction à l'horizon 2020 par rapport aux niveaux de 1990, dont les trois-quarts doivent impérativement être réalisés à la source.

À l'heure actuelle, les négociations climatiques en vue de la conférence de Copenhague achoppent sur deux questions essentielles : le montant de l'aide financière que les pays industrialisés accorderont aux pays en développement pour s'adapter aux changements climatiques, et le niveau d'ambition des objectifs qu'adopteront les pays industrialisés pour réduire leurs émissions. L'Union européenne peut et doit faire plus sur ces deux points de négociation.

## Revoir à la hausse les objectifs de réduction des émissions de l'Union européenne

Le scénario [R]évolution énergétique UE-27<sup>5</sup>, élaboré par Greenpeace, montre comment les 27 membres de l'Union européenne peuvent réduire les émissions du secteur des transports et de l'énergie de 30 % à la source tout en :

- conservant les mêmes prévisions de croissance économiques ;
- conservant les mêmes prévisions de croissance de la population ;
- créant 348 000 emplois dans les pays membres de l'OCDE d'ici à 2020<sup>6</sup>.

D'après les recherches conduites par la Commission européenne elle-même, « une économie d'au moins 20 % de la consommation d'énergie actuelle [de l'UE] équivaldrait à 60 milliards d'euros par an<sup>7</sup> ».

Afin de s'orienter vers une économie durable, l'UE doit s'engager en faveur de réductions d'émissions audacieuses. Or les objectifs actuels ne vont pas dans le sens d'un traité international à la hauteur du défi climatique à Copenhague. De plus, Bruxelles ne devrait pas autoriser le report des quotas d'émission inutilisés sur la prochaine période d'engagement –

<sup>4</sup> Scientists' statement on 40% emissions reduction target for developed countries, 17 septembre 2009. [http://assets.panda.org/downloads/scientists\\_statement\\_september\\_2009.pdf](http://assets.panda.org/downloads/scientists_statement_september_2009.pdf)

<sup>5</sup> Greenpeace / DLR, *Energy [R]evolution: a sustainable EU27 energy outlook*, 2008. [www.greenpeace.org/raw/content/eu-unit/press-centre/reports/EU-energy-revolution-report.pdf](http://www.greenpeace.org/raw/content/eu-unit/press-centre/reports/EU-energy-revolution-report.pdf)

<sup>6</sup> Greenpeace / EREC, *Working for the Climate*, 2009. <http://www.greenpeace.org/greenjobs>

<sup>7</sup> Commission des communautés européennes, *Livre vert sur l'efficacité énergétique ou comment consommer mieux avec moins*, 2005. [http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2005/com2005\\_0265fr01.pdf](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2005/com2005_0265fr01.pdf)

ou alors les objectifs de réduction devront être relevés de façon significative. Les négociateurs européens doivent avoir les coudées franches pour aller au-delà des objectifs conditionnels et peu ambitieux qui ont été souscrits à ce jour.

### **Les demandes de Greenpeace**

- **L'Union européenne doit adopter un objectif de réduction d'émissions d'au moins 40 % d'ici à 2020** (par rapport aux niveaux de 1990), dont les trois-quarts au minimum doivent être réalisés à la source, soit 30 % de réduction sur le territoire européen.
- **Le report des surplus de crédits doit être interdit, ou les objectifs de réduction de l'UE et de tous les pays industrialisés doivent être revus à la hausse**, en fonction de la quantité de crédits excédentaires qui sera reportée sur la période post-2012.